



L'ACTUALITÉ INDISPENSABLE À LA
GESTION DE VOTRE ÉTABLISSEMENT

● **À la une**

Actualités

P.06

-

● **Le grand angle**

Crise inflationniste

P.09

-

● **Des hommes et des territoires**

Le service civique

P.40

-

● **Intercours**

La pause spirituelle

P.52

-



Focus inflation

Comment limiter les impacts ?

P.09

-



Anticiper la reprise après un arrêt de travail : le rôle clé de l'employeur

Après un arrêt de travail, le salarié peut rencontrer des difficultés à reprendre son activité, voire se sentir inapte. Afin de vous permettre d'accompagner au mieux les salariés, nous vous proposons ce récapitulatif des dispositifs existants pendant l'arrêt de travail ainsi qu'un rappel des obligations de l'employeur.

Des solutions d'accompagnement pour le salarié en amont de la reprise

Depuis mars 2022, deux décrets* viennent compléter la loi Santé au travail du 2 août 2021 et permettent notamment aux salariés, en arrêt de travail de plus de 30 jours, de bénéficier :

- D'un **rendez-vous de liaison** à l'initiative de l'employeur ou du salarié. Cet entretien n'est pas médical et a pour objectif de maintenir un lien et d'informer le salarié qu'il peut bénéficier : d'actions de prévention de la désinsertion professionnelle, de l'examen de pré-reprise et des mesures individuelles d'aménagement, d'adaptation ou de transformation du poste de travail.
- D'une **visite de pré-reprise** qui peut être demandée par le salarié, le médecin traitant, le médecin du travail ou le médecin conseil des organismes de Sécurité sociale. Cette visite médicale permet d'accompagner, de préparer et d'anticiper le retour au travail du salarié dans les meilleures conditions.
- D'un **essai encadré** qui permet d'évaluer, pendant l'arrêt de travail du salarié, sa capacité à reprendre son poste ou à en occuper un nouveau s'il ne peut plus exercer son emploi actuel pour des raisons de santé. L'essai encadré est également ouvert aux salariés ayant repris le travail à temps partiel pour motif thérapeutique ou un travail aménagé ou à temps partiel et peut aller jusqu'à 28 jours.

Le salarié en arrêt peut également se tourner vers son organisme de complémentaire santé et prévoyance.

- Nous proposons des solutions en fonction des contrats telles que des prestations d'assistance, des conseils ou des services adaptés à chaque situation : hospitalisation, maladie, accident...
- Dans le cadre d'un contrat de prévoyance, le salarié peut également bénéficier d'un **service d'accompagnement à la reprise de l'emploi** pour faciliter son retour à l'emploi après un arrêt de travail. L'accompagnement se poursuit même après la réintégration dans l'entreprise grâce à des rendez-vous téléphoniques afin de favoriser la reprise du travail dans des conditions pérennes et de diminuer ainsi les risques de nouvel arrêt.

* Décret n° 2022-372 et décret n° 2022-373 du 16 mars 2022.



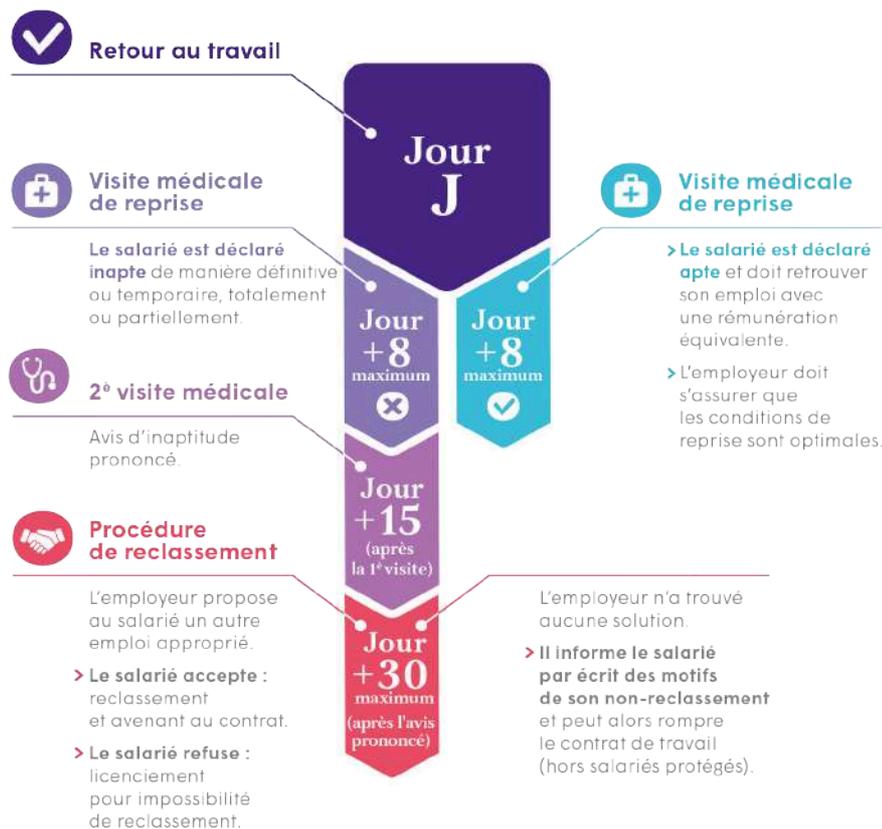


Les obligations de l'employeur pour la reprise

L'employeur a l'obligation d'organiser **une visite médicale de reprise** pour le salarié en cas de :

- maladie ayant entraîné un arrêt d'au moins 30 jours ayant débuté avant le 1^{er} avril 2022,
- accident ou maladie d'origine non-professionnels ayant entraîné un arrêt de travail de plus de 60 jours, ayant débuté à compter du 1^{er} avril 2022,
- accident du travail ayant entraîné un arrêt d'au moins 30 jours,
- maladie professionnelle (quelle que soit sa durée).

Cette visite permet de déclarer si le salarié est apte à retrouver son emploi.



- **Le salarié n'est plus rémunéré durant la période de 30 jours maximum**, une fois l'avis d'inaptitude prononcé (sauf en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle). Il bénéficie d'une indemnité temporaire d'inaptitude versée par l'Assurance maladie.
- **Le contrat de travail peut également être rompu** si dans son avis, le médecin du travail mentionne que tout maintien dans l'emploi serait gravement préjudiciable à la santé du salarié ou que son état de santé fait obstacle à tout reclassement.
- **Une reprise avec aménagement du poste de travail** et avis d'aptitude avec réserve, peut également être envisagée.
- **Si la procédure n'est pas finie au bout des 30 jours**, le salarié est rémunéré par l'employeur en dispense d'activité.

i À savoir : les jours sont comptés en jours calendaires.



Pour + d'informations, contactez-nous :
relation.partenaire@groupe-vyv.fr



GRUPE
vyv



Jacques Dautais, administrateur de la Fédération nationale des Ogec et président de la commission Économie-Gestion

” *Le moyen de traiter l'inflation consiste à freiner l'ensemble des dépenses.*
(Milton Friedman)

Inflation... si ce mot vous fait peur, nous vous aidons à l'affronter !

Philippe Delorme, Secrétaire général de l'Enseignement catholique, nous invitait lors de sa conférence de presse de rentrée à ne pas nous laisser *"gagner par la morosité ambiante même si les tableaux dressés sur les plans économique, financier et social sont sombres : conséquences de la crise sanitaire, guerre en Ukraine, dépendance énergétique."* Dans un tel contexte, il nous invitait à *"nous employer à apporter à nos familles les plus fragilisées, des réponses de solidarité ainsi qu'à limiter au maximum les augmentations des contributions familiales, comme des tarifs de cantine... tout en veillant à maintenir l'équilibre financier de nos établissements."* Comment maintenir cet équilibre alors que les salaires sont revalorisés, l'inflation progresse (le pic est attendu en 2023 en ce qui concerne la zone euro), les coûts des sociétés de restauration ne cessent d'augmenter et le prix de

l'énergie explose ? Nous avons décidé de consacrer le dossier spécial de ce Mag des Ogec à l'inflation pour vous aider à bien comprendre les enjeux de la crise inflationniste et énergétique que nous traversons et vous permettre de prioriser les actions à entreprendre. Nous savons que la tâche est difficile : la tentation est grande de répercuter intégralement les hausses de coûts sur les familles. Cependant, il existe de nombreuses autres actions à privilégier pour optimiser votre gestion et préserver votre capacité d'auto-financement (CAF). Et c'est bien l'objet de ce dossier spécial : mise à niveau des forfaits, économies d'énergie, stratégie achats, etc. Merci à tous nos partenaires qui se sont mobilisés, et pour certains en un temps record, pour écrire des articles et vous donner des conseils dans leurs domaines d'expertise respectifs.

Ours

Mag des Ogec ISSN 2729-4609 - Dir. de publication : Hervé de Kerdrel - Chargée de publication : Marine de Montalivet - 277 rue Saint Jacques - 75005 Paris 5^e - Tél : 01 53 73 74 40 - contact@fnogec.org - www.fnogec.org - @Adobe Stock

sommaire

La voix du réseau

P.04

L'édito

P.04

À la une

P.06

Actualités

P.07

Le grand angle

P.09

limiter les impacts de l'inflation

P.10

Ce grand angle a pour objectif de vous donner des éléments de contexte pour comprendre la crise et ses conséquences sur les Ogec. Il propose des pistes d'actions pour essayer d'en limiter les impacts et permettre aux Ogec de continuer à assurer leur mission.

Des hommes et des territoires

P.39

[Le service civique]

P.40

Bonnes pratiques

P.42

Initiatives territoriales

P.44

Intercours

P.49

La pause ludique

P.50

La pause spirituelle

P.52

| À la une

[Actualités]

07 Brèves générales

08 Journées de la Fédération
des Ogec : save the date !





Lettre Actu-Social No.32 : RDV dans votre espace Isidoor

Retrouvez toute [l'actualité paritaire](#), notamment l'augmentation de 2% du point EPNL fixé à 18,79€, l'abondement automatique des comptes CPF des salariés de droit privé, les dernières informations sur la convention collective EPNL et les régimes EEP.



Mission : [im]possible, notre web série dédiée à la crise énergétique

Coût de l'énergie, sobriété énergétique et numérique, plateforme OPERAT... Vous êtes tous concernés par ces enjeux ! Inscrivez-vous à notre nouvelle web série. Notre objectif : en 6 épisodes, vous rap-



Dispositif DEET : 3 mois de sursis accordé !

La réglementation liée au DEET avait fixé au 30 septembre la date limite pour renseigner les données de consommation d'énergie 2020 et 2021 : un sursis de 3 mois a été accordé. [Pour en savoir +](#)

peler le cadre réglementaire et vous donner des conseils pour traverser la crise. Un épisode = un enjeu en lien avec l'énergie. Pour en savoir + et vous inscrire : <https://bit.ly/WebSerieOgec>

La conférence de presse à suivre

Confiant malgré les difficultés, Philippe Delorme a affirmé, lors de sa conférence de presse de rentrée du 22 septembre, que l'Enseignement catholique s'engagerait pleinement dans la "révolution copernicienne" souhaitée par le président Emmanuel Macron. [Voir ou lire le discours](#)





Save the date : les Journées de la Fédération des Ogec 2023 (JF23) auront lieu les 9, 10 et 11 mars à Saint-Malo !

Après 2 fois 2 ans sans grande rencontre depuis Pau, la Fédération nationale des Ogec invite l'ensemble du réseau à se rassembler pour mettre les bouchées doubles ! Objectif ? Se donner des clés pour rebondir et monter en puissance. Les Journées de la Fédération des Ogec 2023 ou JF23 (ex-JN) mettront ainsi l'accent sur la puissance, la force du réseau des Ogec, l'engagement des bénévoles et la fierté d'appartenir à un réseau solide grâce à un maillage territorial exceptionnellement solidaire. Des conférences plénières et des ateliers traiteront ces différents sujets via des interventions de spécialistes qui viendront partager leurs expertises, leurs conseils ainsi que leurs retours d'expérience. Ces JF23 auront pour thème : **Ogec² : engagé et fier de mon réseau !**

Ce rendez-vous incontournable qui rassemble, fédère et anime l'ensemble du réseau des Ogec constituera un moment propice aux échanges, au partage, aux rencontres, aux découvertes et aux réflexions prospectives en lien avec les structures de l'Enseignement catholique. Ces Journées institutionnelles contribueront ainsi à mieux appréhender les enjeux de la fédération et du réseau des Ogec. Engagés et fiers de notre réseau, retrouvons-nous tous "en fO²rce", les jeudi 9, vendredi 10 et samedi 11 mars 2023 au Palais Grand Large de Saint-Malo ! Pour participer à cet événement, nous vous invitons à prendre contact avec votre fédération régionale. Des informations complémentaires seront prochainement disponibles sur le site de la [Fédération nationale des Ogec](#).

Vue aérienne de la ville de Saint-Malo en Bretagne, France © CC



¹Ogec puissance 2 : engagé et fier de mn réseau

Limitier les impacts de l'inflation

Le contexte économique que nous traversons aujourd'hui est inédit et suscite, à juste titre, beaucoup d'inquiétude. Forte inflation, hausse des salaires, explosion du prix de l'énergie, etc.

Ce grand angle a pour objectif de vous donner des éléments de contexte pour bien comprendre cette crise et ses conséquences sur les Ogec. Il vous propose également des pistes d'actions pour essayer d'en limiter les impacts et permettre aux Ogec de continuer à assurer leur mission de gestionnaire d'établissements scolaires.



Le point sur la conjoncture : les banques centrales pompiers de l'inflation ? À quoi faut-il s'attendre pour l'année 2023 ?



Florent Wabont
Économiste chez Ecofi

Après plusieurs années de faible inflation, le monde fait désormais face à une hausse des prix inédite depuis 40 ans. Les banques centrales ont fait de cette problématique leur "priorité immédiate" et ont décidé d'agir de manière appuyée. Mais comment ? Faut-il s'attendre à une inflation élevée sur une longue durée ? Florent Wabont, économiste chez **Ecofi**, répond à nos questions.

D'abord qualifiées de transitoires par les autorités monétaires, les pressions inflationnistes se sont finalement avérées persistantes. La guerre en Ukraine a elle aussi marqué un tournant avec l'accélération du prix des matières premières et eu pour effet d'entraîner le débat public dans ce narratif de l'inflation. Comment analyser la naissance de ce phénomène ? Quelles actions sont actuellement menées en Europe et aux États-Unis pour le juguler ? Enfin, que peut-on entrevoir pour la suite ? Florent Wabont nous apporte son éclairage.



L'inflation observée aujourd'hui s'est peu à peu construite au gré de l'apparition de nouveaux variants de la Covid et de l'évolution des politiques sanitaires internationales. Les causes de ce phénomène résultent d'un déséquilibre entre l'offre et la demande. Les entreprises – aux capacités de production contraintes – ont été confrontées à des consommateurs confinés au pouvoir d'achat renforcé (moins de restaurants, de loisirs...), qui se sont reportés sur les biens "durables" (produits électroniques...). Les délais de livraison se sont allongés comme jamais auparavant, tout comme les coûts de transport. Dans le même temps, le puissant rebond économique post-crise sanitaire, nourri par les aides gouvernementales (distributions de chèques aux ménages américains...) a exacerbé ce phénomène. L'invasion de l'Ukraine par la Russie est venue par la suite alimenter l'inflation dite énergétique via la hausse des prix du pétrole, du gaz et des denrées alimentaires. Afin de mesurer l'inflation, les institutions officielles fournissent l'évolution des indices de prix sur un an glissant. Les États-Unis ont ainsi enregistré une inflation dite "totale" (incluant l'énergie et l'alimentation) de +8,3% en août (d'août

Ecofi est la société de gestion du Groupe Crédit Coopératif, partenaire de la Fédération nationale des Ogec. Ecofi a une gamme de fonds ouverts 100% ISR (hors deux fonds indexés). Parmi eux 12 fonds ont le Label ISR.



2021 à août 2022) et de +6,3% pour l'inflation "cœur" (hors énergie et alimentation). Sur exactement la même période, l'inflation en zone Euro a respectivement atteint +9,1% et +4,3% pour l'inflation "totale" et l'inflation "cœur". Notons que la mise en place d'un bouclier tarifaire pour soulager la facture énergétique des ménages, place la France dans une meilleure situation que ses homologues européens : +6,6% d'inflation en août contre +8,8% en Allemagne par exemple. Pour juguler l'inflation, les banques centrales disposent d'un outil fondamental : relever leur taux d'intérêt directeur. En d'autres termes, ceci signifie augmenter le coût du crédit dans l'économie.



De mars à septembre 2022, le taux d'intérêt directeur de la Banque centrale américaine (la Fed) est ainsi passé de 0,25% à 3,25%. La Banque centrale européenne (la BCE) a débuté son cycle de resserrement monétaire en juillet, et situe désormais l'un de ses taux de référence à 0,75%. À cet égard, il convient d'indiquer que la transmission des décisions de poli-

tique monétaire au sein de l'économie s'effectue avec un décalage temporel. Dans un premier temps, elles affectent les conditions financières (coût de financement pour les entreprises et les États sur les marchés financiers, etc.) puis les variables clés de l'économie réelle (taux d'emprunt proposé par les banques, par les enseignes pratiquant le paiement à crédit, etc.), afin de refreiner la demande, et par extension l'inflation. À horizon fin 2022, les taux d'intérêt directeurs anticipés par les participants de marché se situent aux alentours de 4% et 2%, respectivement pour la Fed et la BCE. La décrue des pressions inflationnistes sera lente, et devrait dans un premier temps concerner les États-Unis. Le "pic" d'inflation de la zone Euro est quant à lui attendu pour 2023, en raison de la crise énergétique. Dans les mois à venir, 3 facteurs clés seront à surveiller pour évaluer les risques et anticiper l'évolution des indices de prix :

1. Les tensions logistiques (qui s'apaisent déjà)
2. L'évolution du prix des matières premières
3. Et bien sûr, l'effet des politiques monétaires

La décrue des pressions inflationnistes sera lente, et devrait, dans un premier temps, concerner les États-Unis. Le "pic" d'inflation de la zone Euro est quant à lui attendu pour 2023, en raison de la crise énergétique. Reste à surveiller certains facteurs dans les mois à venir.

Pour plus d'information, vous pouvez regarder le [replay du webinar](#) organisé par Ecofi le 14 septembre qui a pour thème : "Les banques centrales : pompiers de l'inflation".



© Caisse d'Épargne

I Inflation : le bon moment pour emprunter ?

L'inflation vient de pousser à la hausse le coût de la construction et les taux d'intérêt. Les taux d'intérêt réels restent toutefois négatifs car largement inférieurs à l'inflation qui s'élevait en août à 6,6% en glissement annuel et ne devrait connaître un commencement de décrue que courant 2023. À plus long terme, si elle se met en place, la spirale inflationniste qui pousse l'ensemble des agrégats d'un compte de résultat à la hausse diminue le poids relatif de la charge d'une dette à taux fixe. Dans ce contexte, c'est sans doute, pour certains Ogec, un moment opportun pour investir mais rappelons que la question de l'investissement doit se poser en terme de retour sur investissement et de capacité de l'établissement à rembourser la dette (cf. encart).

Article rédigé par Patrice Mavilla, directeur, direction Économie Sociale Santé Institutionnels – Caisse d'Épargne Île-de-France

Investir, rénover... Au regard de quels critères prendre une décision d'investissement?

La question de l'investissement doit surtout se poser en terme de retour sur investissement (augmentation de la capacité d'accueil, attractivité des locaux, amélioration de la performance énergétique des bâtiments et donc de la maîtrise des dépenses) et de la capacité de l'établissement à faire face à la charge de la dette (capacité d'autofinancement avant emprunt, autofinancement net après emprunt). L'arbitrage entre emprunt et utilisation de la trésorerie ne se justifie que si celle-ci est très largement excédentaire.

”

Les taux d'intérêt réels restent toutefois négatifs car largement inférieurs à l'inflation.



Face à une inflation qui repart, les modèles économiques et les process des Ogec doivent être repensés

Savoir préserver les équilibres entre les parties prenantes, en ne répercutant pas totalement les hausses de coûts sur les familles, sera le challenge de 2023 et des années suivantes pour vos équipes ! Jean-François Cottin, associé chez [Crowe France](#), vous donne quelques idées pour préserver votre Capacité d'Auto-Financement et ainsi conserver une marge de manœuvre pour investir sur les projets d'avenir.

1. Anticipation

Faites une actualisation du budget sur septembre-octobre afin de pouvoir tenir compte des nouvelles prévisions de rentrée. L'anticipation de la hausse des coûts et l'actualisation de votre prévisionnel sont indispensables cette année afin de bien préparer 2023-24 et les choix tarifaires.

2. Négociation des contrats

Anticipez le renouvellement de vos contrats de gaz et d'électricité, ainsi que les évolutions au niveau de la restauration. La clé d'une bonne négociation réside dans le temps que l'on a pour trouver l'accord qui sera gagnant/gagnant !

3. Achats raisonnés

Changez certaines habitudes d'achats peut vous permettre de faire des économies, par changement de fournisseurs ou simplement par analyse de l'utilité même de la dépense. Cela impose souvent une gestion du changement des pratiques en parallèle.

4. Révision de la procédure tarifaire

Ne fixez pas vos tarifs trop tôt dans l'année et prévoyez une possibilité de les adapter peu de temps avant la rentrée. Il vous est aussi possible de prévoir une clause d'indexation des prix pour les tarifs de cantine.

5. Sobriété

Faite un plan d'économies d'énergies à court terme efficace pour baisser drastiquement vos consommations dès cet hiver. Quelques idées d'actions : évolution des modes de chauffe ou de climatisation, formation et sensibilisation des équipes, revue de l'utilisation des bâtiments, travaux de rénovation, participation à un concours d'économies d'énergies. Et dans les actions très efficaces sans impact sur le comportement, il y a l'analyse du chauffage des bâtiments hors période d'occupation !

6. Indicateurs

Démarrez un suivi de vos consommations en KWh et non plus en euros et élaborer un plan de réduction à 5 ans, en lien avec les actions qui le permettront. La mise en place d'indicateurs RSE devient une urgence autant climatique qu'économique : n'hésitez pas à solliciter votre expert-comptable qui pourra vous y aider.

Savoir préserver les équilibres entre les différentes parties prenantes, en ne répercutant pas totalement les hausses de coûts sur les familles, sera le challenge de 2023 et des années suivantes pour vos équipes.



7. Nouvelles ressources

Au-delà du quotidien, les Ogec peuvent mener une réflexion sur la diversification de leurs ressources pour compenser une baisse de marge : études du soir et nouvelles activités pour les élèves, mise à disposition de locaux à des tiers (Ogec, associations, collectivités, etc.), fourniture et livraison de repas à des tiers, ou encore campagne d'appel à dons pour financer des projets spécifiques d'investissement via la Fondation Saint Matthieu en sont des exemples. Les revenus de ces activités accessoires, si elles sont lucratives, sont exonérés d'impôts commerciaux dans la limite de 72 432€ par an.



8. Forfait communal

Si le forfait n'est pas au niveau, discutez avec votre commune pour ajuster son montant. Sollicitez l'aide de la cellule diocésaine des forfaits ou de spécialistes afin de vous aider à négocier, et demandez des aides spécifiques sur la restauration pour plus d'équité entre les élèves du public et du privé.

9. Prévention

Sollicitez l'aide de nos conseils, de votre fédération départementale et/ou de la direction diocésaine si vous anticipez des difficultés de trésorerie cette année. Des mécanismes de solidarité existent, des partenaires bancaires pourront vous proposer des solutions de financement pour ne pas subir d'éventuelles problématiques de trésorerie. Plus vous anticipez, plus vous aurez de solutions possibles.

10. Entraide

Au-delà de l'établissement, les enseignants, les salariés et les familles vont aussi subir cette inflation. Le caractère propre de l'Ogec implique une attention particulière envers ces personnes. De nombreux systèmes d'entraide existent qu'il est essentiel de promouvoir et diffuser : aide aux familles en difficultés en créant des opérations de solidarité entre les familles, fonds social pour accompagner les salariés et les enseignants en détresse¹, solidarité envers les petites écoles... Autant de petits gestes qui permettent de faire rayonner le caractère propre sur le terrain !

Au-delà de l'établissement, les enseignants, les salariés et les familles vont aussi subir cette inflation. Le caractère propre de l'Ogec implique une attention particulière envers ces personnes. De nombreux systèmes d'entraide existent qu'il est essentiel de promouvoir et diffuser.

¹La branche de l'EPNL gère un fonds de solidarité qui permet d'aider financièrement les salariés et les enseignants exerçant dans les établissements de l'enseignement privé et de l'agricole. Pour en savoir plus : [Fonds EEP Solidarité](#)



Optimiser la fonction achats : une démarche clé pour optimiser les charges

L'optimisation de la fonction achats est plus que jamais essentielle dans le contexte inflationniste actuel. L'inflation touche quasiment toutes les familles d'achats. Les collectivités ont aussi des budgets contraints et entreprennent des plans d'économies (ce qui aura pour effet, à plus ou moins long terme, de baisser le coût de l'élève du public). Dans ces conditions, comment élaborer une bonne stratégie achats ?

Une bonne stratégie d'achat doit permettre de maintenir les charges de l'établissement à un niveau acceptable par rapport à ses ressources. Pour élaborer votre stratégie, il est recommandé :

1. De se concentrer sur les familles d'achats qui représentent un volume d'achat important et pour lesquelles les économies potentielles sont importantes (ex : prestations de services, énergie, impression, etc.).
2. De la travailler en même temps qu'une politique de consommation responsable (limiter la consommation, critères de développement durable). Mieux acheter c'est moins consommer ! Exemple : baisser de 1°C la température la nuit, c'est 5 à 7% d'économie sur sa facture de gaz.
3. De systématiser la mise en concurrence (appel d'offres, divers devis) au-delà d'un certain montant à définir en conseil d'administration.
4. De mutualiser les achats de consommables, de denrées alimentaires, de matériel, etc. via une centrale de référencement. La mutualisation doit permettre d'obtenir des meilleures conditions tarifaires et des contrats sécurisés.
5. D'être vigilant et de mettre en place des procédures pour limiter les conflits d'intérêts, les fraudes et les arnaques qui se multiplient.

Optimiser la gestion d'un établissement scolaire : une conférence à voir sur [FDO Live](#)

RDV sur [FDO Live](#)¹ pour revoir une des conférences de la Journée Gestion 2022 axée sur la méthodologie d'optimisation de la gestion d'un établissement scolaire. Des leviers d'optimisation des charges et des produits sont proposés pour aider un Ogec à optimiser sa gestion.

©Adobe Stock



¹Pour accéder à la conférence et voir l'extrait sur l'optimisation des charges et des produits : <https://bit.ly/OptimGestion>



© Adobe Stock

Quelques conseils concernant l'énergie et les fluides (3 à 5 % des charges)

1. Anticiper le plus tôt possible le renouvellement de vos contrats de fourniture d'énergie (18 mois avant l'échéance dans l'idéal). Donc si vos contrats expirent dans les 18 mois qui viennent, vous devez vite lancer un appel d'offres ou contacter un courtier pour vous faire accompagner dans cette recherche.
2. Mettre en concurrence plusieurs fournisseurs
3. Travailler de toute urgence sur la sobriété énergétique pour faire des économies d'énergie
4. Entreprendre ou planifier des travaux de rénovation énergétique et rechercher des financements tels que les crédits d'économies d'énergie
5. Mener à moyen terme une réflexion plus stratégique sur l'autoconsommation



© Adobe Stock

Que faire concernant vos moyens d'impression (imprimantes, copieurs) ?

Regardez le [replay du webinar "Optimisez les coûts de vos copieurs et imprimantes : les conseils de Naxan"](#) pour mieux comprendre le fonctionnement du marché de l'impression et identifier vos moyens d'actions.

Quelques conseils concernant la gestion des contrats de prestations de services (jusqu'à 15% des charges)

Les contrats de prestations de services (restauration, nettoyage, etc.) peuvent représenter jusqu'à 15% des charges d'un Ogec. C'est donc un poste de charges essentiel à optimiser. Trois conseils à suivre :

1. Remettre en concurrence vos prestataires tous les 3 à 5 ans car la rentabilité des contrats augmente

avec le temps et c'est une saine démarche de gestion

2. Se faire accompagner par un expert ou consultant pour vous aider à lancer l'appel d'offres et définir les engagements contractuels du prestataire
3. Assurer un suivi et un contrôle réguliers de la prestation à l'aide d'indicateurs

Article rédigé par Clarisse Walckenaer, en charge des enjeux liés aux achats au sein du pôle Économie-gestion de la Fédération nationale des Ogec



U.N.ADERE, une centrale de référencement associative pour vous aider à optimiser votre fonction achats

Dans un contexte de tension des prix et de raréfaction des produits, l'optimisation de la fonction achats est plus que jamais essentielle. De la maîtrise de votre budget dépendra la qualité d'accueil des élèves dans votre établissement. Découvrez pourquoi mutualiser vos achats, faire appel à une centrale de référencement et adhérer au réseau Adere vous permettra d'améliorer l'efficacité de votre fonction achats.

Le premier avantage de la mutualisation est le bénéfice de l'expertise du métier d'acheteur professionnel. Chaque acheteur est dédié à des gammes et connaît donc parfaitement les problématiques liées à ses gammes ainsi que les solutions techniques disponibles. Ensuite, vous bénéficiez de conditions d'exécution de contrat analysées, optimisées et validées par des juristes. Ce travail indispensable dans la relation contractuelle est un avantage précieux en cas de difficultés ou contentieux avec le fournisseur. Grâce à la mutualisation de l'ensemble des achats des adhérents et du poids écono-

mique que représente cette mutualisation, vous allez ainsi pouvoir bénéficier de conditions tarifaires très avantageuses et, dans le contexte actuel de raréfaction des produits, limiter le risque de pénurie. En effet, grâce au volume négocié, les coûts diminuent et les acheteurs représentant un gros volume d'achat sont souvent prioritaires par rapport à des petits acheteurs isolés. Autre avantage non négligeable, vous allez également pouvoir gagner du temps car les délégués de notre centrale de référencement restent à vos côtés pour étudier vos tarifs ou encore réaliser des études, etc.

Par l'essence même de son fonctionnement associatif et mutualiste, le réseau Adere vous permet de participer à la vie démocratique du réseau et aux choix qui y sont faits. Pour un tarif de 50 euros par an et par Ogec vous pouvez adhérer à ce réseau entièrement non lucratif, contribuer à augmenter son poids et à améliorer ainsi les conditions pour l'ensemble des établissements adhérents. Jouer la carte du collectif permet à vos équipes de gagner du temps, d'améliorer votre technicité et d'optimiser vos coûts, et ce, quelle que soit la taille de votre établissement scolaire.



Estelle Alapetite
Responsable des
partenariats



” *Bénéficiez de conditions tarifaires très avantageuses et [...] limitez le risque de pénurie.*

Pour plus d'information, contactez U.N.ADERE au 04 73 19 01 51 ou à l'adresse suivante : serviceadherents@adere.fr



Revoir vos prévisions budgétaires, c'est possible dans l'outil *Prévisionnel* en modifiant les hypothèses d'évolution des charges et des produits

Prévisionnel : le nouvel outil d'ISI Gestion à adopter de toute urgence !

En ce début d'année scolaire marqué par la progression de l'inflation, les Ogec sont invités à revoir leurs prévisions budgétaires 2022-2023. Entrer dans une démarche de gestion prévisionnelle c'est non seulement se confronter à la réalité, mais c'est aussi permettre à l'Ogec d'actionner les bons leviers au bon moment pour ajuster sa stratégie de pilotage, et ainsi garder le cap malgré la tempête.

Alors que, pour la zone euro, le pic de l'inflation est attendu en 2023, que dans la presse les sociétés de restauration collective ne cessent d'alerter sur les hausses exceptionnelles de coûts qu'elles continuent à subir, que le coût du gaz et de l'électricité explosent et que les salaires ont été revalorisés de 2% au 1^{er} octobre 2022, les Ogec sont invités de toute urgence, et si cela n'a pas encore été fait, à re-

” Disponible dans *ISI Gestion*, l'outil *Prévisionnel* vous permet de réaliser des projections financières à 5 ans.

voir leurs prévisions budgétaires : budget de fonctionnement et d'investissement, budget mensuel de trésorerie. Disponible sur *ISI Gestion*, l'outil *Prévisionnel* vous permet de réaliser des projections

financières à cinq ans, en tenant compte d'hypothèses que vous aurez déterminées en amont. Grâce à *Prévisionnel*, vous serez assurés de la faisabilité économique de vos différents projets.

Les outils "*Prévisionnel*" et "*Budget mensuel de Trésorerie*" sont disponibles dans le module "*Anticipation de ma situation*" sur l'application *ISI Gestion (Isidoor)*. Pour découvrir l'outil "*Prévisionnel*", [consultez le manuel d'utilisation de l'outil en ligne](#).



Thierry Colas
Directeur Développement
chez Elior

Inflation : quelles répercussions pour le secteur de la restauration collective ?

Depuis plusieurs mois, tous les acteurs de la restauration collective font face à une inflation galopante. La hausse des denrées alimentaires s'élève à plus de 15% à date depuis un an : cette inflation touche fortement des produits du quotidien (huiles, farine, œufs...) et l'énergie. En parallèle, le SMIC a augmenté de 7%. Rencontre avec Thierry Colas, directeur du développement d'Elior pour l'enseignement privé.

Clarisse Walckenaer : Pouvez-vous nous expliquer comment Elior fait face à cette inflation ?

Thierry Colas : Les actions menées avec nos équipes et auprès de nos fournisseurs permettent de limiter la hausse. Cependant, ces augmentations de prix demeurent importantes, et se veulent durables. Il est dans l'intérêt d'Elior de proposer des solutions spécifiques à chaque contrat pour nous permettre de faire face à l'inflation. Notre priorité est d'offrir des repas équilibrés, sains et responsables aux enfants : pour y parvenir, c'est avec nos clients que nous réfléchis-

sons à des alternatives que nous mettons en place en fonction de chaque contrat.

CW : Quelles sont ces solutions dont vous parlez ?

TC : Tout d'abord, nous proposons un ajustement des menus pour favoriser les produits les moins touchés par l'augmentation des prix et favoriser les produits de saison. La réduction du choix permet également de concentrer nos achats de produits alimentaires et limite le gaspillage alimentaire. Le passage du menu à cinq composantes (entrée, plat, garniture, laitage, dessert et pain) vers un menu à 4 composantes est



Ajustement des menus



Passage à 4 composantes



Diversification des protéines

Pour en savoir plus sur les solutions concrètes d'Elior face à l'inflation, rendez-vous sur : <https://bit.ly/EliorInflation>



une alternative tout aussi efficace. Quelle que soit la structure proposée, le repas sera équilibré car il contiendra une source de protéines, un féculent, un produit laitier (qui pourra être cuisiné avec le plat ou l'entrée), un fruit ou un légume cru. Enfin, nous travaillons à la diversification des protéines avec l'introduction plus fréquente de plats végétariens.

CW : Et sur la partie énergie ?

TC : Nous pouvons accompagner nos clients vers une meilleure maîtrise de leur consommation de fluides en leur prodiguant des conseils, notamment dans le cadre d'achat ou de maintenance de leur matériel. Nous allons rapidement proposer des plans de suivi



de consommation d'énergie que nous mettrons à la disposition de nos clients. En parallèle, nous sensibilisons également nos équipes à mettre en place une consommation raisonnée : allumage des fours au bon moment, extinction des lumières non essentielles et arrêt du matériel en dehors des moments d'utilisation, etc. Les optimisations sont nombreuses.

CW : Ces solutions suffiront-elles à compenser l'inflation ?

TC : Malheureusement non, elles permettront de limiter son impact mais la renégociation des prix est inéluctable. C'est le travail que nos équipes font depuis plusieurs mois auprès des directeurs d'établissements et des présidents d'Ogec. Nous sommes dans le dialogue et c'est ensemble que nous mettons en œuvre les solutions choisies. Nous sommes ouverts à toute nouvelle idée de recherche d'économie en préservant la qualité. La qualité de la cantine a énormément progressé et c'est une source de fierté pour nous tous car nous contribuons à la santé de nos enfants, à leur bien-être, leur éducation au goût, et à l'équilibre, tout ceci pour un prix qui a toujours été très économique, même si la perception des parents est parfois faussée sur ce sujet. Nous sommes fiers de notre métier et nous voulons continuer à l'exercer de la bonne manière et de façon équitable pour nos salariés et pour nos convives. Nous passerons cette épreuve ensemble dans la concertation.

Il est dans l'intérêt d'Elior de proposer des solutions spécifiques à chaque contrat pour nous permettre de faire face à l'inflation. Notre priorité est d'offrir des repas équilibrés, sains et responsables aux enfants : pour y parvenir, c'est avec nos clients que nous réfléchissons à des alternatives.



Hausses tarifaires exceptionnelles dans les cantines : une négociation indispensable

Les sociétés de restauration collective font face à de nombreuses difficultés (hausse continue du prix des denrées alimentaires, ruptures d'approvisionnement, explosion du coût des fluides, augmentation des salaires, etc.) qui les contraignent à demander des hausses tarifaires exceptionnelles en cours d'année scolaire. Comment faut-il réagir à ces demandes : accepter sans négocier, refuser ou négocier ?

Dans certains cas, un échec des négociations ou un refus de négocier pourrait entraîner une résiliation du contrat à l'initiative du prestataire. De nombreux contrats prévoient en effet la possibilité de les renégocier en cas de circonstances exceptionnelles et encadrent leur résiliation en cas d'échec des négociations. Relisez bien votre contrat. Il ne faut pas accepter une hausse tarifaire exceptionnelle sans avoir préalablement recherché avec la société de restauration des leviers pour limiter cette hausse. La recherche d'économies et de solutions alternatives sont indispensables dans le contexte inflationniste actuel. On parle même de revoir le modèle de la restauration collective. Comment limiter les hausses tarifaires ? Quels leviers actionner avec l'aide de votre prestataire ?

1. Lutte contre le gaspillage alimentaire

Limiter les déchets, c'est mécaniquement réduire le coût des denrées achetées. Quels sont les moyens réellement alloués à la lutte contre le gaspillage ? La mise en place d'une table de tri n'est pas une réponse suffisante. Un audit a-t-il été réalisé pour identifier les sources du gaspillage ? Un plan d'actions a-t-il été élaboré (adaptation des grammages aux typologies de convives, différentes tailles de portions, suppression

Comment savoir si la hausse demandée par la société de restauration est justifiée ?

Il est très difficile de donner une réponse à cette question. Mais rappelons un principe fort : quand les contrats sont anciens (c'est-à-dire un contrat signé depuis plus de 5 ans), une hausse tarifaire n'est pas toujours justifiée car ceux-ci sont souvent surévalués financièrement.



© Adobe Stock



Retrouvez toutes les notes d'information sur l'inflation dans la [documentation d'ISJ Gestion](#). Ce document sera mis à jour régulièrement.



des décorations superflues, meilleure surveillance, règles à respecter par les enfants, etc.) avec des objectifs de réduction du gaspillage ? Le personnel est-il bien formé sur cette problématique ?

2. Introduction de protéines végétales

Elles sont moins chères que les protéines animales. Combien de fois par semaine proposez-vous un repas végétarien ? Pour rappel, la loi Egalim prévoit un repas végétarien minimum par semaine.

3. Respect de la saisonnalité des produits

Sachez que plus les denrées alimentaires arrivent de loin, plus elles risquent de coûter cher.

4. Passage à 4 composantes

Beaucoup de collectivités ont déjà fait le choix de passer à 4 composantes ou celui de la flexibilité entre 4 et 5 composantes car il est adapté aux tendances alimentaires actuelles (le taux de prise moyen des élèves est d'environ 3,5 composantes par repas) et permet de faire des économies importantes (entre 15 et 20 ct par repas). Cela limite le gaspillage et ne remet pas en cause l'équilibre nutritionnel des repas,

Pour Deli Conseil, ces leviers sont efficaces pour limiter les hausses tarifaires

"Quand un établissement actionne les bons leviers avec l'aide d'un consultant en restauration, il arrive à contenir les hausses de prix à un niveau acceptable. À titre d'exemple, dans la quinzaine d'établissements que j'ai accompagnés l'année dernière, nous avons réussi à limiter le surcoût des repas à 2,8% en moyenne en septembre (vs. les 6-8% initialement demandés par les sociétés)."

Contact : deliconseil@gmail.com

contrairement à ce qu'on peut lire dans la presse.

5. Diminution du nombre de choix

Ne pas oublier que le nombre de choix par composante augmente le gaspillage et donc le prix.

6. Introduction d'un repas unique sans choix une fois par semaine

7. Réservation des repas en avance

Ceci limite le gaspillage. Le processus de commande ou de réservation des repas est-il optimisé ?

Beaucoup de collectivités ont déjà fait le choix de 4 composantes ou celui de la flexibilité entre 4 et 5 composantes car il est adapté aux tendances alimentaires actuelles

8. Exigences en matière de qualité des denrées alimentaires

Il serait bien évidemment dommage de revenir sur la qualité des denrées alimentaires : ce choix devra être étudié en dernier ressort. Mais il pourra s'avérer nécessaire dans certains cas, au moins le temps de la crise. Rappelons que la loi Egalim ne prévoit pas de sanctions et que vous pourriez, temporairement, opter pour une qualité des denrées alimentaires moins exigeante.

9. Souplesse du contrat

Si des pénalités pour non-respect des engagements contractuels sont prévues au contrat, vous pourriez convenir d'une période de tolérance pour que cette clause ne s'applique pas pendant cette période. Quelles sont les conditions de modification du menu en cas de problèmes d'approvisionnement ?

Explosion des coûts de l'énergie, risques de coupure : mais que se passe-t-il sur les marchés de l'énergie ?



Adeline Lecomte
Direction Développement
chez GRDF

Nous traversons actuellement une crise énergétique inédite. Un certain nombre d'Ogéc voient leur facture énergétique multipliée par 4, voire par 10 ! Dans ce cadre, nous avons demandé à **GRDF**, partenaire de la Fédération nationale des Ogéc, de nous aider à comprendre la crise que nous traversons et de nous expliquer comment les pouvoirs publics se mobilisent.

Comment expliquez-vous une telle hausse des prix de marché du gaz ?

Les marchés de l'énergie au niveau mondial traversent actuellement une période de troubles inédite. La hausse des prix de marché est intervenue en 2 temps : la reprise économique qui a suivi la crise de la Covid-19, de mi-2020 à fin 2021, et l'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022. Suite à l'arrêt complet des livraisons de gaz russe, ils atteignent aujourd'hui de nouveaux sommets. Malgré les taux de remplissage élevés des

stocks et la mise en œuvre d'importations massives de Gaz Naturel Liquéfié (GNL), les acteurs du marché continuent de penser que la situation pourrait être tendue en cas d'hiver froid, ces anticipations maintenant les prix de marché à un niveau très haut.

Et de l'électricité ?

Les prix de marché de l'électricité ont fortement augmenté pour les mêmes raisons que celles du gaz (inquiétude concrète et réelle des acteurs) et, notamment, parce que les prix de marché de l'électricité se basent sur le prix marginal de production électrique qui est lui-même basé sur le prix de marché du gaz (car on actionne en dernier recours les centrales au gaz). En d'autres termes, les prix de marché de l'électricité et du gaz sont ainsi corrélés. Et à cela, s'ajoute l'inquiétude sur la disponibilité du parc nucléaire.

Y a-t-il un risque de coupure de gaz cet hiver dans les établissements scolaires ?

Depuis plusieurs mois, la France a mis en œuvre un ensemble d'actions qui prouvent déjà leur efficacité : diversification des sources d'approvisionnement, augmentation des importations de GNL et remplissage accéléré des stockages français de gaz (95% à



Ne croyez pas tout ce que l'on vous dit sur le gaz, la VÉRITABLE info se trouve sur le [site de GRDF](#)
GRDF propose des outils et des services pour vous accompagner dans votre transition écologique



[LE GRAND ANGLE]

l'heure actuelle). Les éventuelles coupures d'alimentation en gaz qui pourraient survenir au cours de l'hiver qui arrive ne concerneront que les très gros consommateurs comme les industriels.

Et un risque de coupure d'électricité ?

Plusieurs moyens existent pour réduire les consommations électriques, comme l'interruption de la fourniture d'électricité à des sites industriels rémunérés pour cela, ou encore la baisse de la tension sur le ré-seau. Et si ces mesures n'étaient pas suffisantes, de possibles "coupures momentanées, localisées et tournantes" pourraient alors être envisagées. Tout le monde serait alors concerné, à l'exception des usagers sensibles (hôpitaux, sécurité...). Compte tenu de la mission de service public à laquelle ils sont associés et des horaires pendant lesquels ils ont besoin d'électricité, les établissements scolaires pourraient ne pas être concernés.

Et quelles sont les perspectives d'évolution du prix du gaz en 2023 et au-delà ?

Sur la base des éléments dont nous disposons au-

Utiliser une solution alternative comme les radiateurs électriques : bonne idée ?

Pas forcément, puisque le risque de coupures électriques est également présent. Par ailleurs, en cas de demandes supplémentaires d'électricité, le MWh supplémentaire est produit à partir de gaz (il faut plus de 2 MWh de gaz pour produire 1 MWh d'électricité). Ainsi, toute consommation supplémentaire d'électricité sur l'hiver devra être couverte par des moyens de production au gaz, avec d'importantes pertes de rendement.

aujourd'hui, les prix de marché sont pressentis en baisse à partir de la sortie de l'hiver 2022-2023 en raison de la conjonction de plusieurs facteurs : campagne de sobriété, diversification des approvisionnements, accélération du raccordement de sources d'énergies renouvelables, mise en service de terminaux méthaniens supplémentaires, etc. Cette baisse ne serait que progressive, la situation pouvant mettre plusieurs années à se normaliser. En ce qui concerne les prix

En tant que gestionnaires d'établissements d'enseignement, les Ogec [...] ne bénéficient pas des mesures gouvernementales visant à protéger les particuliers.

de fourniture de gaz et d'électricité, leur évolution dépendra des décisions des pouvoirs publics au niveau français et européen sur le maintien, dans la durée, des dispositifs de limitation de l'impact des prix de gros sur les petits et moyens consommateurs, comme le bouclier tarifaire.

Les Ogec sont-ils protégés par le bouclier tarifaire ?

En tant que gestionnaires d'établissements d'enseignement, les Ogec sont considérés comme des professionnels, ou des entreprises, et ne bénéficient pas des mesures gouvernementales visant à protéger les particuliers. Les entreprises ne sont plus éligibles aux tarifs réglementés sur le gaz depuis le 1^{er} décembre 2020 et sur l'électricité, seules certaines entreprises pourront continuer à être éligibles aux tarifs réglementés. Un dispositif d'aide a été mis en place et certains Ogec pourraient en bénéficier.

Pour bien comprendre les mesures visant à protéger les Ogec et le dispositif d'aide mis en place par le gouvernement, retrouvez sur la plateforme Isidoor la note d'information de la Fédération nationale des Ogec : "[Limiter l'impact de la crise énergétique](#)"



Dès cet hiver, adoptez les bons gestes !

Sobriété énergétique : une nécessité pour que la France tienne ses engagements au niveau européen

Le 5 août dernier, l'Europe a adopté un règlement sur la mise en place de mesures coordonnées de réduction de la demande en gaz. En cas de déclenchement d'une "alerte de l'Union", les états membres ont convenu de réduire leur demande de gaz de 15% par rapport à leur consommation moyenne au cours des cinq dernières années (entre le 1^{er} août 2022 et le 31 mars 2023), en ayant recours aux mesures de leur choix. Des exemptions existent, pour les états membres moins directement concernés par la chute des livraisons de gaz russe. La France est concernée par ces exemptions et la réduction globale attendue de sa part sera de 7% sur la période. Cela concerne les consommations de tous les clients.



GRDF, un acteur engagé © Adobe Stock

Acteur très engagé dans la transition énergétique, GRDF accompagne notre réseau

GRDF, partenaire de la fédération nationale des Ogec, vous aide à décrypter les nouvelles réglementations et dispositifs existants, tel que le dispositif éco-énergie tertiaire.

Contact : adeline.lecomte@grdf.fr

La sobriété énergétique est aussi une nécessité pour que la France puisse passer l'hiver sereinement en termes de gaz et d'électricité

La sobriété énergétique ne doit pas être prise à la légère par les établissements scolaires. Des efforts de réduction de consommation doivent être faits tant en gaz qu'en électricité (car les marchés sont fortement corrélés). En Europe, les économies de gaz seront "cruciales" pour passer l'hiver, a prévenu l'AIE début

octobre pour maintenir les stocks à des niveaux suffisants en cas de coupure totale du gaz russe et de "vague de froid tardive". Si les réductions de consommation sont trop faibles, des dispositifs d'incitation financière pourraient être mis en place. Rappelons aussi que c'est le seul moyen de réduire ses factures.

Propos recueillis par Clarisse Walckenaer, chargée de mission au pôle Economie-gestion à la Fédération nationale des Ogec



Un plan de sobriété ambitieux a été présenté le 6 octobre 2022 © Adobe Stock

Plan de sobriété énergétique : mobilisons-nous !

Température de chauffage des bureaux, réduction de l'éclairage ... Dans un contexte d'urgence climatique et de crise énergétique, le gouvernement a présenté un [plan de sobriété énergétique](#) qui invite à la mobilisation générale "pour prendre notre destin climatique et énergétique en main". Le plan demande plus de sobriété pour les bâtiments avec 3 mesures phares :

1. 19°C dans les bureaux. Baisser à 16°C la nuit et à 8°C lorsque le bâtiment est fermé plus de trois jours.
2. Décaler de 15 jours le début et la fin de la période de chauffe, quand cela est possible et quand la température extérieure le permet.
3. Réduire l'utilisation de l'eau chaude sanitaire dans les bureaux. Et maintenant... c'est à vous de jouer !

Ce plan de sobriété est un levier indispensable pour accélérer la sortie des énergies fossiles. Chaque geste compte.

Plus de sobriété énergétique également demandée aux collectivités territoriales

La situation actuelle "est un encouragement à mener des investissements en matière de rénovation de nos bâtiments", juge Pauline Martin, présidente de l'association des maires du Loiret. En écho au plan de sobriété énergétique présenté par le gouvernement, Amorce, l'Association des maires de France (AMF) et Intercommunalités de France ont publié un "plan d'urgence sobriété" comprenant "10 actions pour aider les collectivités à passer l'hiver". N'hésitez pas à vous en inspirer sans modération !

”

Ce plan invite à la mobilisation générale pour prendre notre destin climatique et énergétique en main.



Explosion du prix du gaz et de l'électricité : comment limiter l'impact ?

La crise énergétique que nous traversons depuis plusieurs mois suscite beaucoup d'inquiétude. Le coût de l'énergie compromet la viabilité financière de certains Ogec à court terme. Comment bien acheter son énergie dans ce contexte inédit ? Nous avons interrogé, Pierre Riaud, directeur de l'agence **Mon Courtier Énergie Vannes**.

Les prix du gaz naturel sur tous les marchés ont été multipliés par dix en un an : une évolution historique avec, de surcroît, une grande volatilité sur les prix et ce, pour différentes raisons déjà évoquées (cf. l'article de GRDF). Étant donné que les fournisseurs achètent le gaz sur les marchés, ils n'ont pas

d'autre choix que de proposer des offres de fourniture de gaz à leurs clients à des prix très élevés. À noter que plus un fournisseur achète à long terme, moins le prix est élevé. Ainsi, les prix sont très élevés à court terme (2022-2023), mais ils sont un peu moins élevés à moyen et long terme (2024-2026).

La conjoncture sur le marché de l'électricité est tout aussi compliquée. Avec un marché de l'électricité européen indexé sur le prix du gaz, les prix se sont envolés de la même manière. Et l'indisponibilité de 31 réacteurs nucléaires sur les 56 que compte la France, pour diverses maintenances et problèmes de corrosion, n'arrange rien à la situation.

Que doivent faire les Ogec dans ce contexte ?

Il est important que chaque Ogec maîtrise les contours de ses contrats d'énergies (fournisseur, type d'offre, dates d'échéances). La clé d'un bon achat dans l'énergie est l'anticipation, il est toujours préférable de sécuriser un nouveau

© Mon Courtier Énergie



mon
courtier
énergie



A noter dans agendas : webinar le 24 octobre pour répondre à toutes vos questions

La Fédération nationale co-animera un webinar le lundi 24 octobre à 13h30 avec **Mon Courtier Énergie** pour vous apporter des conseils détaillés sur la gestion de vos contrats d'énergie. En savoir + et vous inscrire à la web série : <https://bit.ly/WebSerieOgec>

Le recours à un courtier en énergie est gratuit, celui-ci se rémunère auprès des fournisseurs. Grâce à Mon Courtier Énergie, vous aurez accès à des études et des prévisions de marché qui vous aideront à mieux acheter votre énergie.



contrat d'énergie 12 à 18 mois avant l'échéance du contrat actuel. En effet, le bénéfice du long terme (moins cher que le court terme) est réel et l'anticipation permet de suivre les évolutions de marché en amont pour acheter au meilleur prix. Nous vous conseillons également de sécuriser les approvisionnements en énergie à prix fixe sur une durée définie. Compte tenu de prix très élevés à court terme, nous conseillons de privilégier des offres à moyen-long terme afin de bénéficier des prix plus avantageux de 2024 et 2025. Les offres indexées sur le marché ne sont pas recommandées pour un Ogec. En effet, ce type d'offres, favorable quand le marché est baissier, risque de mettre l'Ogec en difficulté car les prix fluctuent chaque jour et parfois très fortement, étant donnée la volatilité du marché.

Quelle durée de contrat choisir ?

Il n'y a pas de durée optimale, elle dépendra des prix que les Ogec obtiennent auprès des fournisseurs. Nous conseillons plutôt du court terme en électricité (si échéance avant fin 2022) car une réforme de l'é-

nergie est en cours au niveau européen et nous pensons voir des évolutions positives courant 2023 sur le marché de l'électricité. Mais tous les fournisseurs ne proposent pas du court terme en ce moment car son coût est exorbitant. En gaz naturel, nous suggérons aux Ogec de se positionner plutôt sur du moyen-long terme. Plus on achète sur du long terme, plus les tarifs négociés sont bons. Aujourd'hui, avec la guerre en Ukraine, les solutions d'approvisionnement sont

**Quelle durée de contrat choisir ?
Il n'y a pas de durée optimale : elle dépendra des prix que les Ogec obtiennent auprès des fournisseurs.**

Mon Courtier Énergie vous aide à optimiser vos contrats de gaz naturel et d'électricité

Mon Courtier Énergie, 1^{er} réseau de courtage en France avec 24 agences sur tout le territoire, accompagne les entreprises de tous secteurs et toutes tailles dans l'optimisation de leurs contrats d'électricité et de gaz naturel. N'attendez pas la fin de vos contrats pour les solliciter : il est recommandé de les contacter de 12 à 18 mois avant l'échéance de vos contrats pour bénéficier d'offres intéressantes et acheter au meilleur prix.

mises à mal. L'évolution du marché du gaz étant étroitement liée à l'approvisionnement, les prix de marché vont assurément être sur des valeurs hautes pendant quelques années.

Quelles sont les perspectives à plus long terme ?

C'est une crise qui risque de durer et l'arrêt des pipelines North Stream 1 et 2 qui acheminaient du gaz à des prix intéressants est une mauvaise nouvelle de plus. Il faut donc travailler dès maintenant sur la sobriété énergétique, l'autoconsommation et les travaux de rénovation énergétique. Pour vous y aider, Mon Courtier Énergie propose un accompagnement à 360 degrés sur toute la problématique énergétique : réglementation du décret tertiaire, recherche d'un nouveau fournisseur, actions concrètes et ciblées pour optimiser vos consommations d'énergie. N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus.



Faire des économies d'énergie significatives sans entreprendre de gros travaux de rénovation : c'est possible !

Le secteur du bâtiment, englobant le résidentiel et le tertiaire, est le premier consommateur d'énergie en France avec 49% des consommations d'énergies totales. C'est un secteur majeur pour répondre aux enjeux énergétiques actuels. Le **Cerema** et l'**IFPEB** vous livrent 10 bonnes pratiques à faible investissement pouvant engendrer des économies significatives¹.

Installer des systèmes de régulation du chauffage, premier poste de consommation d'énergie

Avant de changer la chaudière ou de refaire l'isolation, il est possible d'installer des systèmes de régulation du chauffage, permettant de le réduire ou de l'éteindre (ce qui peut représenter jusqu'à 25% d'économies d'énergie) ! Pensez aussi aux robinets thermostatiques qui permettent d'adapter la température de chaque salle à sa situation (soit un potentiel d'économies supplémentaires de 7%).

Assurer l'optimisation ainsi que la maintenance du chauffage

Au-delà de l'installation, il est im-

portant de faire les bons réglages : une programmation et une température de consigne selon l'usage, l'activité et l'occupation des locaux en tenant compte de l'inertie du bâtiment (soit un potentiel d'économies de 5% à 7% par degré en moins selon l'ADEME). Un bon entretien est aussi indispensable.

Nettoyer et programmer les systèmes de ventilation

Un air humide sera plus difficile à chauffer, il faut donc assurer une bonne ventilation en changeant les filtres régulièrement (jusqu'à 5% d'économies) et en nettoyant les systèmes, tout en programmant une réduction en période

d'inoccupation (potentiel d'économies d'énergie de 10%).

Automatiser l'éclairage à chaque fois que cela est possible

Changer les luminaires peut avoir un coût important selon la taille du bâtiment, même si le retour sur investissement reste rapide. On peut donc commencer par installer des commandes automatiques ou des cellules photoélectriques (ou capteurs de luminosité) dans les halls, les couloirs et les sanitaires (jusqu'à 20% d'économies d'électricité). On peut également installer des programmeurs pour s'adapter à l'occupation (jusqu'à 25% d'économies).



Fanny Bamas
Chargée de projet
CUBE.S au Cerema



” En installant des systèmes de régulation du chauffage, réalisez jusqu'à 25% d'économies d'énergie

¹Les potentiels d'économies d'énergie sont estimés grâce aux audits réalisés dans les établissements scolaires dans le cadre du challenge CUBE.S.



© Adobe Stock

Limitier la consommation des appareils électriques en les paramétrant de façon automatique ou manuelle

On peut limiter la consommation des appareils électriques en paramétrant les mises en veille (courtes ou prolongées), en mutualisant le matériel d'impression (les copieurs et imprimantes sont-ils tous réellement nécessaires ?) ou en installant des dispositifs *coupe-veille* comme des multiprises à interrupteur. Si les extinctions et les veilles ne sont pas programmées, il faut le faire manuellement, que ce soit pour les ordinateurs, les écrans, les imprimantes et les vidéoprojecteurs. Une bonne communication incitera élèves et adultes à prendre cette habitude. Dans les cuisines, on peut aussi économiser sur la consommation des réfrigérateurs et des congélateurs en les dégivrant, en les vidant et les éteignant durant l'été.



Atelier Cerema sur l'éclairage (La Défense Arena) © Cerema

Favoriser l'éclairage naturel et adapter l'utilisation de l'éclairage à la lumière naturelle

Diminuer le nombre de sources lumineuses en favorisant les éclairages d'appoint là où cela est nécessaire, nettoyer régulièrement les vitrages et prendre l'habitude d'éteindre l'éclairage lorsqu'il n'est pas nécessaire.

Couvrir le bâtiment et se couvrir soi-même avant d'augmenter le chauffage, mettre en place une démarche participative avec les occupants

L'utilisation des locaux et les consommations engendrées dépendent de tous les occupants. Il est donc important de les intégrer à toute démarche d'économies d'énergie. Cela passe par de la sensibilisation et de la communication. Avant tout réglage, il faut être conscient des besoins et du confort de chacun. Il faut

aussi impliquer l'ensemble des élèves ainsi que les adultes à la mise en place d'actions concrètes. Pourquoi ne pas organiser la fermeture des volets pour la nuit ? Ou organiser une journée *gros pull* pour sensibiliser les occupants à l'intérêt de l'habillement ? Des challenges permettront d'embarquer les usagers.

Plus d'idées d'actions techniques à faible investissement sont proposées dans le guide Cerema "Diminuer la consommation énergétique des bâtiments", disponible gratuitement en téléchargement sur [la librairie en ligne du Cerema](#).



Préparez-vous pour la 6ème saison du concours Cube !

Embarquer les usagers dans le challenge Cube

Il est parfois difficile d'entraîner les occupants à un usage responsable, alors que leur participation est indispensable pour réduire les consommations d'énergie d'un bâtiment. Quoi de mieux qu'un challenge pour embarquer toute la communauté éducative et les élèves dans les économies d'énergie ? C'est ce que propose le concours Cube : aider les utilisateurs de bâtiments tertiaires à diminuer efficacement leurs consommations en agissant sur les leviers de l'usage (il faut changer les habitudes) en mettant en œuvre une compétition ludique entre les candidats. Les inscriptions¹ pour le concours 2023 ont déjà commencé, un moyen efficace pour faire des économies dès cet hiver ! Pour vous inscrire : <https://cube-championnat.org/sinscrire/>

¹Les frais d'inscriptions de 950€ HT par bâtiment sont vite amortis par les économies réalisées.

Challenge Cube.S :
en moyenne 10%
d'économies
d'énergie réalisées
dès la 1^{ère} année

Dans le cadre du concours Cube.S (qui est le challenge Cube réservé aux établissements scolaires), l'IFPEB et le Cerema ont accompagné depuis 2019 près de 1 000 établissements à la réduction de leurs consommations d'énergie. Sans réaliser de gros investissement, les établissements réalisent d'importantes économies d'énergie. Ce challenge est en attente de financements pour être poursuivi en 2023. Retrouvez des idées inspirantes en téléchargeant le document intitulé : *Les collèges et lycées se mobilisent*

”

Quoi de mieux qu'un challenge pour embarquer toute la communauté éducative et les élèves ?



Comparateur du médiateur national de l'énergie : quésako ?

Il existe plus de 40 fournisseurs d'électricité et de gaz naturel nationaux qui vendent chacun plusieurs offres, il est donc important de pouvoir bien les comparer ! Et pour cela, il n'existe qu'un seul comparateur officiel, gratuit et indépendant : celui du **Médiateur national de l'énergie**. Un outil utile pour vous aider à choisir un fournisseur d'énergie.

Le Médiateur national de l'énergie est une autorité publique et indépendante. Son comparateur présente toutes les offres d'électricité et de gaz et ce, de façon factuelle et totalement objective pour les compteurs dont la puissance est inférieure à 36kVA. Pour l'utiliser, rendez-vous sur leur [site internet](#).

Une fois sur le site, vous devez commencer par indiquer que vous êtes un professionnel. Munissez-vous ensuite d'une facture de votre fournisseur actuel et remplissez au fur et à mesure le formulaire. Si vous n'avez pas de facture sous la main, l'outil vous permettra de réaliser une simulation de

vos consommations afin de pouvoir trouver l'offre qui correspond le mieux à vos usages. Vous pouvez trier les résultats par prix ou par types d'offres. En consultant le détail des offres, vous trouverez les coordonnées du fournisseur pour le contacter directement. Le médiateur national de l'énergie est indépendant de tous les acteurs du secteur de l'énergie. Il ne vous demande pas vos coordonnées et n'effectue pas de mise en relation. Si vous avez des questions, contactez **Énergie-Info** : le service d'information du médiateur national de l'énergie est joignable par téléphone au 0 800 112 212 (appel et service gratuits) ou via le formulaire de contact.

Accéder au comparateur : comparateur.energie-info.fr © Adobe Stock

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

M Le médiateur national de l'énergie

Le comparateur du médiateur national de l'énergie : un dispositif encadré par la loi

Depuis la loi Énergie-climat, les fournisseurs d'électricité et de gaz naturel ont l'obligation de référencer sur ce comparateur toutes leurs offres à destination des particuliers et des petits professionnels. (art. L. 122-3 du code de l'énergie).

Le site d'information du médiateur national de l'énergie (autorité publique indépendante) www.energie-info.fr propose de nombreux articles pour vous aider à bien choisir votre offre de fourniture de gaz et d'électricité.



Faites des économies sur vos travaux de rénovation énergétique grâce aux CEE

Certains travaux de rénovation énergétique donnent lieu à délivrance de certificats d'économies d'énergie (CEE ou C2E), correspondant aux volumes d'énergie économisés. Les travaux éligibles aux CEE (ex : isolation, chauffage, ventilation, éclairage, etc.) sont fixés par arrêté et varient en fonction des secteurs d'activité (enseignement = secteur tertiaire). Les CEE peuvent être revendus aux fournisseurs d'énergie dits "les obligés" afin de se faire rembourser tout ou partie du montant des travaux effectués. Le prix de CEE et donc le montant des primes évoluent en fonction du marché (offre vs. demande). Les CEE peuvent apporter une aide financière importante. [En savoir + sur le dispositif](#)



Par Sophie Pouverreau, juriste - Fédération nationale des Ogec © Pexels

La plateforme NR-Pro vous permet d'obtenir les primes CEE très simplement

NR-Pro est un comparateur indépendant des offres et primes liées aux CEE. Il propose l'intermédiation entre les établissements scolaires, désireux de réaliser des travaux et à la recherche de financement, et des "obligés", devant justifier de la réalisation d'économies d'énergie. Il est important de pouvoir comparer les primes CEE car chaque fournisseur d'énergie en détermine librement le montant. Pour un même projet, elles vont donc varier d'un obligé à l'autre. Grâce à la plateforme NR-Pro dédiée aux établissements catholiques, vous pouvez comparer les primes simplement et gratuitement en renseignant votre projet en quelques minutes. Vous obtiendrez une première estimation de la prime et serez recontacté dans les 24h pour vérifier l'éligibilité de votre dossier au dispositif. À l'issue des travaux, l'Ogec recevra la prime financière convenue. La prime n'est pas négligeable : en fonction des travaux réalisés, elle peut couvrir jusqu'à la totalité du montant des travaux. **Attention ! Pour pouvoir bénéficier des primes CEE, l'aide doit être demandée avant toute signature de devis.**

[Regardez la vidéo de présentation de la plateforme NR-Pro](#) et accédez à [celle dédiée aux établissements catholiques d'enseignement](#) mise en place dès 2014 dans le cadre du partenariat de NR-Pro avec la Fédération nationale des Ogec.

Économiser l'énergie dans son établissement : les bonnes pratiques à mettre en oeuvre

Sans prétention, nous vous partageons les bonnes pratiques "anti-gaspi" issues d'échanges et d'interventions auprès des 4 000 établissements scolaires adhérents au Cèdre.



Pierre-Michaël Blanchard
Chef de marché chauffage,
ventilation & climatisation au Cèdre
Ancien adhérent au Cèdre :-)

Optimiser vos consommations de chauffage



1

Le plus important :

Assurez-vous que les horaires de chauffe sont en adéquation avec l'usage des bâtiments. Réduisez de quelques degrés la température des locaux lorsqu'ils sont inutilisés.



2

Commencez à abaisser la température 1 heure avant la fin des cours. Le bâtiment se refroidira progressivement avec l'**inertie thermique**. La différence entre la température de jour et celle de nuit devrait être de 3°C afin d'éviter au petit matin de devoir surconsommer.



3

Le matin, programmez la relance de votre chauffage **2 à 3 heures avant le début des cours**, de manière progressive. C'est le principe d'**éco-conduite** : accélérer progressivement est plus économe que d'accélérer brutalement. Cela nécessite d'anticiper l'action.



4

Le soir, assurez-vous que les fenêtres, les volets ou rideaux sont fermés afin d'offrir une **barrière au froid**.



5

Durant les périodes d'inoccupation des locaux, vérifiez quelle est la **consigne hors gel** et appliquez-la (en principe 12°C peuvent convenir).



6

Assurez-vous que les dispositifs de ventilation sont adaptés aux usages notamment dans les pièces utilisées très ponctuellement (amphithéâtre, chapelle...). Le principe : une pièce « sur ventilée » aspirera de l'air neuf, venant de l'extérieur, que la chaudière devra réchauffer.



7

Vérifiez que vos radiateurs sont chauds **sur toute leur surface**. Si ce n'est pas le cas, le flux d'eau chaude ne se fait que sur la partie haute de votre radiateur ce qui engendre une surconsommation. Dans ce cas, il conviendra de faire réaliser à votre chauffagiste des purges de l'air et une opération de désembouage. Par défaut, désembouez vos radiateurs tous les 5-7 ans pour optimiser leur surface de chauffe.



8

Installez un **système de Gestion Technique du Bâtiment (GTB)** qui va vous permettre de faire correspondre les rythmes de fonctionnement des équipements à l'occupation réelle des bâtiments. Ce sera une **obligation pour 2025** dans les bâtiments tertiaires sans hébergement dont la puissance de chauffe dépasse 290 kW.



9

D'autre part, la fermeture des portes permet au système de chauffage d'**équilibrer ses zones de chauffe**. Il faut éviter qu'une zone chauffée se disperse dans des zones moins chauffées.

Préparer la saison à venir



C'est le moment de retirer les protections solaires ou autres brises-vues afin **d'améliorer le rayonnement solaire** sur les ouvertures.



Si vous possédez une ventilation mécanique contrôlée (VMC) ou une centrale de traitement d'air (CTA), **changez les réglages horaires entre l'été et l'hiver.**

En effet, il est plus intéressant de faire entrer l'air frais avant le lever du jour l'été. En revanche, l'hiver, vous aurez intérêt à récupérer l'air le plus chaud disponible en milieu de journée.



Si vous n'avez pas de VMC, préférez **le début d'après-midi pour aérer** en hiver. Votre système de chauffage aura moins de degrés à compenser et donc consommera moins d'énergie.

Agir ensemble

RECOMMANDATION N°1

Sensibilisez les occupants **aux bons réflexes** décidés collégialement.

RECOMMANDATION N°2

Écoutez les **inconforts remontés par les occupants** : ils peuvent être les symptômes d'un dysfonctionnement matériel.

RECOMMANDATION N°3

Bridez les robinets thermostatiques : sur chaque tête thermostatique, il est possible d'agir sur la bague de limitation en calibrant des taquets. Il s'agit souvent **d'un petit loquet en PVC** situé entre la poignée de réglage et le radiateur. Le but : **éviter trop de variations de températures** entre 2 pièces adjacentes.

RECOMMANDATION N°4

Choisissez **un ou des acteurs anti-gaspillage énergétique** dans l'établissement.

RECOMMANDATION N°5

Savez-vous qu'un corps met **15 à 20 min à s'acclimater** à un changement d'ambiance ? Les réglages de températures et ventilation doivent donc **s'adapter non pas à la première sensation, mais au confort durable.**

RECOMMANDATION N°6

Procédez à **des relevés de températures** dans les différentes pièces. Cela permet d'une part de s'assurer que le réseau est équilibré mais peut aussi révéler quelques problématiques liées à la ventilation des espaces (fenêtres, VMC, etc.).

Et toujours...



Isolez les réseaux d'eau chaude sanitaire en zone non chauffée, ainsi que les vannes, coudes et pompes.



Assurez-vous que les sondes sont situées dans **des zones représentatives** (ni trop chaudes ni trop froides).



Soyez attentifs aux **symptômes sur le bâti** (traces noires sur les murs, peintures qui cloquent...). La solution n'est pas systématiquement de "chauffer plus" mais de ventiler mieux.



Vérifiez le taux d'humidité : si l'humidité est trop importante, cela peut jouer sur le confort de l'utilisateur. Il est possible de mettre en place des déshumidificateurs plutôt que d'augmenter la température de la pièce.



La **condensation** sur le côté intérieur des fenêtres est une conséquence d'un taux d'humidité élevé dans votre bâtiment. **La solution est d'améliorer la ventilation**. Ouvrir les fenêtres très ponctuellement suffit : il ne faut que 30 secondes pour renouveler le volume d'air d'une classe.



Nettoyez les bouches et moteurs de ventilation **tous les ans** car moins il y a de poussière dans les réseaux, moins le moteur souffre.

Nettoyez le réseau complet de ventilation **tous les 4-5 ans**.

Retour d'expérience terrain

GRUPE SCOLAIRE SOPHIE BARAT (92)



1/Observation du site

Un établissement scolaire avait dans son contrat :

→ « *Températures intérieures garanties et horaires de fonctionnement :*

- *Normal : 19°C (+/- 1°C) ;*

- *Abaissement de 2°C de 22h à 5h. »*



2/Analyse des besoins réels

Après échange avec le directeur, nous avons intégré un nouveau critère : **il n'y a jamais de réunion dans les locaux après 20 heures.**

3/Amélioration des réglages



Abaissement de la température de 3°C au lieu de 2°C.



Réduction à partir de 20h.



Réduction de la consigne à 14°C pendant les vacances scolaires.



4/Résultats obtenus

Du 1^{er} novembre 2021 au 28 février 2022, alors que la rigueur climatique aurait dû engendrer une consommation énergétique supérieure à 12 % par rapport à l'année précédente, nous avons constaté **une baisse de 28 % des kilowattheures de gaz.**

VOUS SOUHAITEZ **OPTIMISER ET SÉCURISER**
VOTRE BUDGET ÉNERGIE SUR LES PROCHAINES ANNÉES ?

Rejoignez **l'offre Énergic**
du Cèdre pour acheter
ensemble **l'électricité**
& **le gaz naturel.**

📧 Pour + d'infos : lecedre.fr/energie



J O U R N É E SOCIALE22



06

OCTOBRE



Une convention collective, et après ?

Former, protéger, accompagner :
faire d'une obligation
une dynamique de
branche

Voir les replay



59 avenue
Mendes France
Paris 13



| Des hommes et des territoires

- 40 Service civique : retrouvez les chiffres-clés 2021
- 42 ISI RH : les bonnes pratiques de l'Île-de-France
- 44 Vie en rose en Bourgogne
- 45 Transition écologique : l'engagement de St Gildas
- 46 Lyon : une formation qui sécurise la gestion des Ogec
- 47 Départ : témoignage



Chiffres-clés 2021 de l'agrément de service civique de la Fédération nationale des Ogec

La Fédération nationale des Ogec détient l'agrément de service civique depuis 2011. Sur l'année scolaire 2021-2022, 655 missions ont au total été réalisées. Quelques chiffres clés :

Quel est le profil des volontaires et le type d'établissement accueillant un jeune ?

- 74% de femmes, 26% de d'hommes
- Âge moyen : 21 ans
- 2,6% de jeunes étrangers ont réalisé une mission internationale (mobilité entrante)
- 1,2% étaient en situation de handicap
- 600 établissements ont accueilli un ou plusieurs volontaires : 1^{er} degré (63%), collège (17%), ensemble scolaire (12%), lycée (7%), autre (1%)

3 800 jeunes ont été accueillis depuis 2011.



© Adobe Stock

Chiffres-clés 2021 de l'Agence du service civique

L'Agence du service civique est l'opérateur unique de l'État qui met en œuvre le service civique, le programme Erasmus+ et le Corps européen de solidarité. Petit focus sur le service civique :

En 2021, ce sont 145 000 jeunes volontaires qui se sont engagés dans une mission de service civique.

Profil des volontaires en mission de service civique

- 61% de jeunes femmes, 39% de jeunes hommes
- Âge moyen : 21 ans
- 1,2 % ont réalisé une mission à l'international
- 1,8 % étaient en situation de handicap

Typologie des 11 000 organismes d'accueil

Associations (81%), collectivités territoriales, services de l'État, établissements publics

Plus de 600 000 volontaires ont été accueillis depuis 2010.



Ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme

Cette année, 950 jeunes attendus dans nos écoles

Pour la 11^{ème} année consécutive le dispositif du service civique sera déployé dans 900 établissements du 1^{er} et 2nd degré, supérieurs, agricoles et pour la 1^{ère} fois au sein de l'Institut catholique de Lille. Nous nous en réjouissons et espérons que d'autres universités seront intéressées dans le futur. Cette année nous concentrons nos efforts sur l'accueil de jeunes européens, grâce à la contribution active du CNEAP, en mettant en lien les établissements et le réseau des structures qui favorisent la mobilité des jeunes (ex : alliances françaises, maison de l'Europe... Nous avons également renforcé nos liens avec France Volontaires (pour les jeunes hors Europe) en signant un accord de partenariat en 2022. Au total, 30 volontaires étrangers sont attendus cette année.

50% des projets d'accueil concernent l'axe "Éducation pour tous" : une constante

Suivent l'axe Environnement (16%), Sport (13%), Culture et Loisirs (11%). Les régions Bretagne et AURA représentent chacune 16% de l'ensemble des établissements ayant déposé un ou plusieurs projets (1 350 au total). Viennent ensuite les Pays-de-la-Loire et la Nouvelle-Aquitaine (12%). Mais tous les territoires sont intéressés, y compris les ultramarins. 38 établissements du CNEAP ont également déposé un projet, ce qui représente 21% des établissements agricoles et démontre un engouement notable pour le dispositif.

”

Retrouvez nos webinars dédiés à l'accueil de jeunes volontaires étrangers sur notre site internet !

La fédération régionale d'Île-de-France partage son expérience et ses bonnes pratiques dans l'utilisation d'ISI RH

Marie-Line Chabry, juriste social au sein du pôle Social RH de la Fédération des Ogec Île-de-France, est référente ISI RH pour accompagner les 330 établissements scolaires d'Île-de-France sur l'utilisation de cette application dédiée aux enjeux sociaux et à la gestion des ressources humaines. Elle partage son expérience et la façon dont elle déploie l'outil auprès des établissements.

Arrivée à la Fédération des Ogec Île-de-France il y a maintenant 18 mois, fraîchement diplômée d'un master en droit du travail, j'ai eu pour mission de tester et déployer l'outil ISI RH. Cette application dédiée aux enjeux sociaux du réseau a été développée par la branche : elle est donc adaptée à la gestion du personnel au sein d'un établissement scolaire. L'idée était de faire bien plus que de la promotion : ISI RH est un outil au service d'un secteur d'activité spécifique. Pour bien s'en servir, il est nécessaire de comprendre les fondamentaux juridiques et RH de la convention collective EPNL

Quel contenu pour nos ateliers de formation à ISI RH ?

Nous avons construit une formation à double facette comprenant un rappel de l'environnement juridique et RH et une utilisation très pratique de l'outil ISI RH via des ateliers pour apprendre à : assurer la saisie informatique et la mise à jour des données du personnel, élaborer la fiche de classification, rédiger un contrat de travail et un avenant, créer un planning (temps de travail, temps partiel/plein, activité, congé, absence...), planifier ses entretiens professionnels, organiser les dispenses mutuelles et mener d'autres actions RH.

Comment se sont déroulés ces 8 ateliers ?

Limité à 15 participants et séquencé en 3 heures, chaque atelier proposait une alternance de sessions théoriques et d'exercices d'application en se basant sur des situations réelles de salariés d'établissement. Chaque participant était invité à venir avec son ordinateur et ses identifiants Isidoor pour pouvoir accéder à son espace ISI RH et travailler avec les données de ses propres salariés.

Quel est le bilan de ces ateliers ?

Un atelier par diocèse a eu lieu début 2022, soit 8 au total et plus d'une centaine de participants.



Marie-Line Chabry
Juriste en droit social
FDO Île-de-France



” Il est nécessaire de comprendre les fondamentaux juridiques et RH de la CC EPNL pour bien se servir d'ISI RH

Bonnes pratiques

Ce fut un projet très intéressant et un vrai défi ! Nous avons constaté que les utilisateurs ont facilement su s'approprier l'outil pour les fiches de classification et la rédaction du contrat. Mais ils ont rencontré un peu plus de difficultés à s'approprier la partie planning, moins intuitive et dont le développement informatique est plus récent. Suite aux formations et ateliers, mon rôle est désormais d'assister les établissements qui rencontrent des difficultés. Connaissant très bien l'outil, j'identifie rapidement le problème rencontré et comprends s'il provient d'une fausse manipulation, d'un défaut ou d'une limite de l'application ISI RH. ISI RH présente beaucoup d'avantages mais des utilisateurs constatent une certaine lenteur. Comme tout nouveau logiciel, il faut véritablement un temps pour se former et s'adapter à l'outil et on a régulièrement la remarque qu'ISI RH est chronophage. Toutefois la plateforme reste prometteuse. Je pense à "la calculette" de jour de maintien de salaire. En effet, lorsqu'on rentre un arrêt de travail, la plateforme fait un récapitulatif du nombre de jours de maintien de

Quel est l'avantage d'utiliser ISI RH par rapport à un autre logiciel de RH ?

Une fois formé, ISI RH est très pratique et rapide : on est assuré que la gestion administrative de son personnel est fiable et répond aux normes conventionnelles en vigueur. Les ateliers ont permis de maîtriser certaines fonctionnalités plus méconnues telles que la calculette des jours de prévoyance ou le coffre-fort, etc. Si on gagne du temps d'un point de vue administratif, ISI RH permet de mieux gérer la relation RH avec ses salariés.

salaire à réaliser avant le passage en prévoyance (tenant compte de l'ancienneté du salarié et des précédents arrêts de travail). À ma connaissance, on ne trouve pas cette option dans les autres outils. Autres points forts : Le module "fiche de classification" est bien conçu et colle bien à la logique de la convention collective. L'édition automatique du contrat de travail, à partir des données entrées est aussi un atout : il facilite le travail administratif du personnel et as-

ISI RH est très pratique et rapide : on est assuré que la gestion administrative de son personnel est fiable et répond aux normes conventionnelles en vigueur.

sure une sécurité juridique. Le point négatif qui nous a été remonté est celui de la double saisie pour les établissements ayant également un logiciel de paie (et qui n'externalisent pas la paie). S'il n'y a pas de moyen de transmettre les données d'un outil à l'autre, alors ISI RH est un travail en plus. Le développement attendu sur ce point sera un vrai plus.

Combien de connexions ISI RH en Île-de-France ?

Le nombre de connexions est passé de 6 628 à 8 517 en 1 an. 60% d'entre elles sont générées par des gestionnaires et 40% par des chefs d'établissement. Le nombre d'établissements utilisateurs reste stable (269 contre 265). 57 sont des petits utilisateurs (moins de 5 connexions), 103 des utilisateurs moyens (entre 5 et 20 connexions) et 109 l'utilisent fréquemment. Il faudrait réaliser une étude plus qualitative, (par taille d'établissement par exemple), pour affiner l'analyse.



L'équipe de la Fédération des Ogec Bourgogne © Thierry Géraux

Solidarité : la Bourgogne voit la vie en rose

Le 10 octobre 2022, Thierry Géraux, secrétaire général de la Fédération des Ogec Bourgogne, a réuni l'ensemble de son équipe et en a profité pour rappeler à tous les collaborateurs l'importance du dépistage en matière de santé. Dans le cadre de l'opération « Octobre Rose », et pour y faire écho, il a remis à chaque salarié deux gels douche intitulés « La Vie en Rose », produit de beauté créé par le laboratoire Cosminter. À chaque gel douche acheté, le laboratoire Cosminter reverse 1€ à la Ligue contre le cancer du Comité Côte d'Or. Thierry leur a ainsi suggéré de remettre le second gel douche à qui ils le souhaitent afin de sensibiliser une personne de leur entourage sur l'opération « Octobre Rose ». La démarche a été accueillie favorablement : on salue l'initiative !

Article rédigé par Thierry Géraux, secrétaire général de la Fédération des Ogec Bourgogne

Quelques repères et chiffres-clés sur la grande région Bourgogne-Franche-Comté

La Bourgogne-Franche-Comté est un grand territoire qui rassemble 8 départements : la Côte d'Or, la Haute-Saône, le Doubs, le Jura, la Nièvre, la Saône-et-Loire, le Territoire de Belfort et l'Yonne. Au total, 57 355 élèves y sont scolarisés. Les 2 fédérations régionales et les 4 fédérations départementales de Bourgogne qui structurent ce territoire représentent 112 Ogec répartis sur 47 783 km² (9% du territoire métropolitain) à qui elles proposent divers services d'accompagnement dans des domaines comme la gestion, la paie ou le droit.

”

Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible.

-Saint Exupéry

Saint Gildas, un établissement engagé dans sa transition écologique

Le collège Saint Gildas situé à Brech à proximité d'Auray (56) entreprend depuis quelques années des projets immobiliers lui permettant de diminuer son impact environnemental. Les projets sont nombreux : récupération des eaux de pluie, pose de panneaux photovoltaïques, travaux d'isolation... Découvrez le témoignage inspirant de son président d'Ogec.

L'aventure commence par la construction d'un foyer et de 2 salles de sciences. Lors d'une réunion de travaux, nous apprenons qu'il est possible de récupérer les eaux de pluie pour le fonctionnement des sanitaires (l'établissement accueille environ 900 personnes : élèves, enseignants et personnel Ogec).

16 000€ plus tard, deux fosses de 5 000l sont installées et mises en service. La 1^{ère} année, nous constatons une facture d'eau allégée de 3 000€, ce qui nous permet d'amortir l'investissement initial en 5 ans. Poursuivant nos dépenses "utiles", nous décidons d'installer des panneaux photovoltaïques

sur les toits et sur une ombrière (soit au total 502 m²). L'entreprise en charge de ce projet (conseillée par notre syndicat énergie départemental) nous aide dans nos démarches : depuis le 1^{er} août nous sommes devenus "centre de production" pour un montant total de 150 000€, sachant qu'Enedis nous rachète l'énergie générée pour 7 à 8 000€/an. Afin d'avoir une ligne d'action cohérente en faveur de l'environnement, nous allons procéder cette année au changement des ouvertures et à l'isolation extérieure (budget : 1,4 M€). Un beau programme en perspective qui inscrit notre collège dans le mouvement de la transition écologique "Laudato si" du pape François.

© Adobe Stock



Une partie des travaux financée par des primes CEE (Certificat d'économie d'énergie)

Notre architecte a fait appel à un bureau d'études spécialisé (BEGP) pour nous aider à obtenir des primes CEE et financer une partie des travaux de rénovation énergétique. Total des primes CEE obtenues : 54 000€ pour un coût de 1 000€.

Témoignage de Jean-Yves Mahéo, secrétaire de la Fédération nationale des Ogec et président de l'Ogec Saint Gildas

Sécuriser la gestion des Ogec : l'Uniogec de Lyon propose un parcours de formation en 4 temps pour les Ogec du Rhône-Roannais

L'Uniogec se lance cette année dans un parcours de formation innovant dont l'objectif est de sécuriser la gestion des Ogec, au service de leur mission éducative. Comment ? En les sensibilisant aux principaux enjeux de gestion d'un Ogec et au contrôle interne. Nous avons rencontré Philippe Gendry, secrétaire général de l'Uniogec de Lyon pour qu'il nous parle de cette initiative.



Les dirigeants d'un Ogec doivent veiller à la mise en place et au suivi d'un dispositif de contrôle interne pour sécuriser le fonctionnement de l'établissement. Après avoir fait le constat qu'il existe des défaillances qui nuisent au bon pilotage des Ogec, le bureau de l'Uniogec a voulu initier des sessions annuelles de "sensibilisation, formation & partage" aux principaux enjeux de gestion des Ogec. Ce parcours de formation, ouvert aux bénévoles Ogec, aux chefs d'établissement et aux salariés des Ogec veut aider les Ogec à identifier des zones de risques et proposer des bonnes pratiques pour couvrir ces risques et ainsi sécuriser la gestion des établissements.

Quel contenu pour cette formation ? 4 thématiques, 4 dates de formation et des intervenants de qualité !

Les sujets de gestion étant nombreux, pour cette première édition, l'Uniogec a fait le choix de sensibiliser au contrôle interne et de développer 4 thématiques phares :

1. 15 sept. 2022 : "Dépenses de personnel"
2. 13 oct. 2022 : "Immobilier & gestion des locaux"
3. 17 nov. 2022 : "Achats externes, dépenses de fluides et dépenses de restauration"
4. 15 déc. 2022 : "Évolution des contributions familles"

"Au-delà de cette formation qui est très utile, il s'agit aussi de mettre en réseau les différents acteurs qui oeuvrent chaque jour dans les Ogec pour échanger et partager." *Philippe Gendry*



[Découvrez en ligne](#) le parcours de formation 2022-2023 "Sécuriser la Gestion des Ogec". Les inscriptions sont ouvertes pour les Ogec du Rhône-Roannais uniquement.

Après 39 ans de loyaux services au sein de la Fédération des Ogec Île-de-France, Sylvie Madeleine prend un nouvel envol

Sylvie Madeleine, assistante de direction, prend sa retraite après 39 ans de fidèles et heureux services au sein de la Fédération des Ogec Île-de-France. Tenant bon la barre contre vents et marées pour faire vivre l'Enseignement catholique, Sylvie s'en va le coeur rempli de richesses humaines. Elle partage avec nous le discours qu'elle a prononcé lors de son pot de départ : touchant et vivifiant.

L'extinction du Crétacé désigne l'extinction des dinosaures, à l'exception des oiseaux. Je vais donc me ranger dans cette dernière catégorie si vous le voulez bien. "Entre vents et marées, ignorances et mépris, la vie d'un oiseau n'est pas facile", ce n'est pas moi qui le dis rassurez-vous, car je n'ai connu ni ignorance ni mépris parmi vous depuis 39 ans ! Je sais qu'il est de notoriété publique de penser que garder un salarié si longtemps est une hérésie : une théorie contraire aux idées admises par les autorités reconnues ! Et bien SOIT ! Je remercie notre Seigneur d'avoir bien voulu me garder heureuse durant

toute ma vie professionnelle et d'avoir guidé mon chemin dans tous les domaines de ma vie. Car c'est bien de cela qu'il s'agit en réalité : se laisser guider et jouir/bénéficier de ce qui nous est accordé, mais en sachant le prix de ce qui nous est accordé et en essayant d'en vivre le plus humblement possible puisque tout nous est donné. J'ai toujours pensé que si Dieu a décrété : "tu travailleras à la sueur de ton front", c'est que c'était peut-être aussi la seule manière qu'Il ait trouvé de nous faire partager le destin de notre prochain et d'être ainsi en capacité d'aimer ce dernier, d'aimer les

gens que l'on n'a pas choisi, des gens parfois si différents de nous. Et tant mieux ! pas question de recréer la tour de Babel, pas vrai ? J'ai été heureuse parmi vous, très ! Je voulais être paysagiste... je suis devenue secrétaire ! Mon père m'a dit non pour le premier, j'ai obéi pour le deuxième. J'ai simplement écouté la voie de sa sagesse ! Elle m'a conduite ici. Ce que j'ai fait avant était tout aussi joyeux et captivant : j'ai adoré apprendre à conduire un bus, accrocher des wagons de marchandises, manoeuvrer des aiguillages, faire l'hôtesse transmanche sur les quais de la gare du Nord lorsque



Sylvie Madeleine
Assistante de direction
FDO Île-de-France



” Je remercie notre Seigneur d'avoir bien voulu me garder heureuse durant toute ma vie professionnelle.

Témoignage

les voyageurs pouvaient encore aller en Angleterre par overcraft ! Mais mon chemin ne passait que par là, je n'étais pas encore arrivée... Des paysagistes, il y en aura encore, mais des secrétaires... ! Alors regardez-moi bien parce que vous pourrez dire à vos petits-enfants que vous avez vu la dernière ! je peux vous signer des autographes après si vous le souhaitez ! [Pause : cf. encart ci-après] Je souhaite dire que j'ai aimé la liberté que l'on m'a donné d'exercer mon métier sans pression, sans rapports de force, avec joie. On m'a laissé la responsabilité des tâches qui m'étaient assignées et mes erreurs n'ont jamais été condamnées. La vision du travail à la Fédération des Ogec Île-de-France était une vision plus spirituelle qu'économique, il y avait là une notion de "serviteur" qui était un postulat d'entrée et du coup on s'apercevait que tous nous avions en nous cette vertu qui permettait de donner ce que nous avions de meilleur et de vivre une réelle liberté au travail. Je ne vous raconte pas un conte de fées, soyez-en sûrs ! C'est mon témoignage, et un témoignage ne doit pas mentir, ne

[Apparté] Sylvie prend le pot de trombones et demande à Marie-Line¹ de s'avancer

[Sylvie Madeleine reprend son discours] "Je m'arrête un instant car j'ai quelque chose à donner à quelqu'un : [Marie-Line] voici un outil du Crétacé et pour garder la mémoire, je transmets ici solennellement ce pot de trombones et ce taille-crayon à la personne la plus jeune de cette assemblée pour qu'elle en soit le dépositaire et le transmette à son tour à quelqu'un quand le moment sera venu. Merci Marie-Line."

peut pas mentir. J'ai aimé toutes ces années et aussi les autres, quand les collègues partent, que d'autres arrivent et que l'on comprend que l'aventure va continuer. Que ceux qui partent nous ont laissé un morceau de notre construction intérieure et que ceux qui arrivent nous sont données à dessein pour que nous ne perdions pas l'habitude de regarder ailleurs qu'en nous-mêmes ! J'ai expérimenté ce qu'est une équipe, cette somme de personnes qui ont appris à s'aimer

J'ai aimé toutes ces années et aussi les autres, quand les collègues partent, que d'autres arrivent et que l'on comprend que l'aventure va continuer.

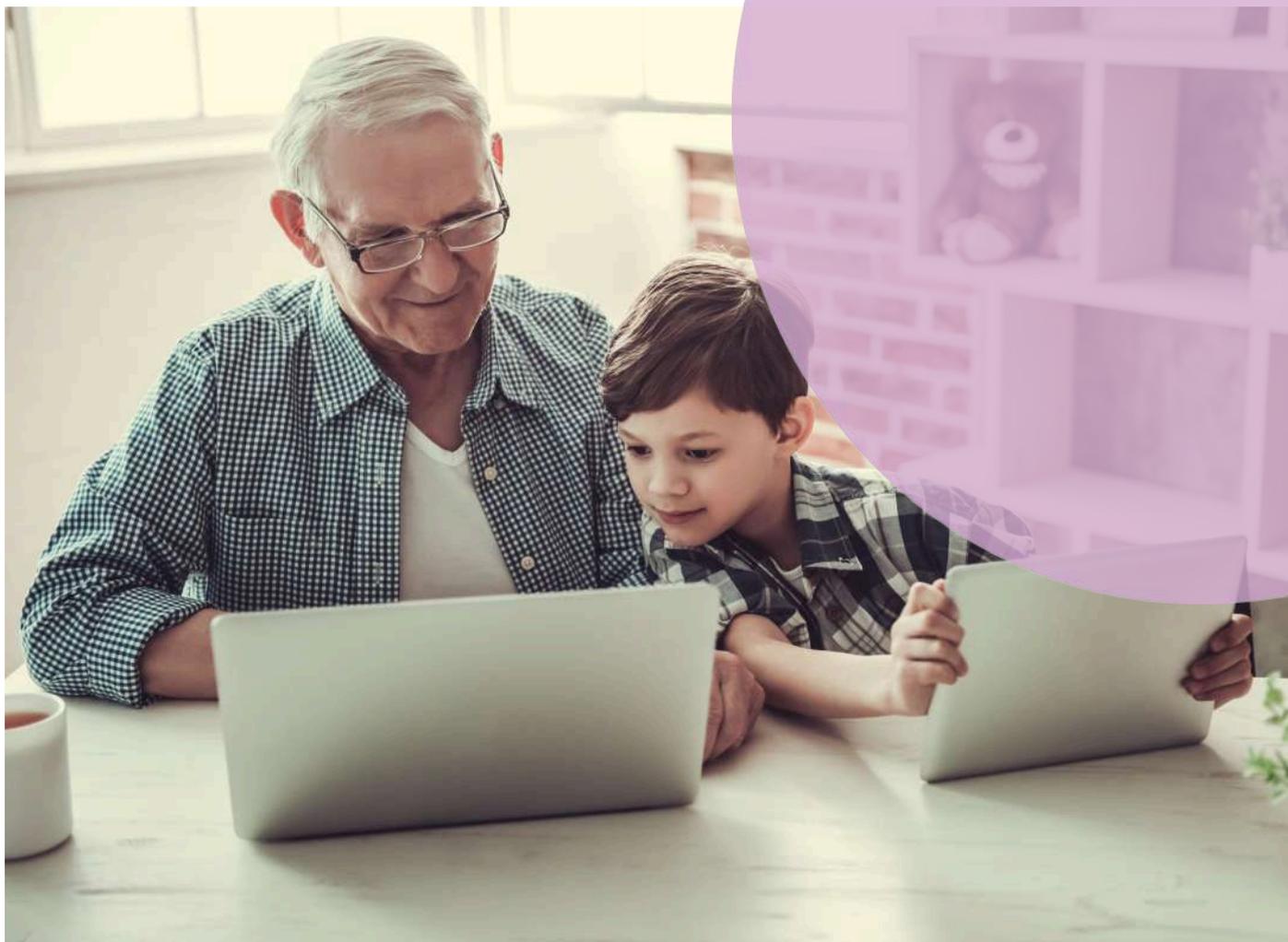
et qui sont soudés au-delà des petites affinités des uns et des autres. J'ai expérimenté ce sentiment global qui construit, non pas une vie DE travail, mais une vie AU travail. Ne croyez jamais quelqu'un qui vous dit que l'on n'a pas besoin d'aimer les personnes avec qui l'on travaille. Pour en revenir aux oiseaux - le côté vers lequel j'ai préféré pencher plutôt que vers celui des dinosaures - il y en a de tout type : des nicheurs, des coureurs, des grimpeurs, plongeurs, sauteurs, oiseaux de proie... Mais il y a aussi les migrateurs, les "de passage", les voyageurs. Où suis-je là-dedans ? En tout cas pas une volaille : je suis trop vieille et pas bonne à manger et j'ai toujours eu peur des poulets. Peut-être un oiseau des bois et forêts : ceux que l'on écoute chanter sans jamais les voir ? Mon bureau donnant sur l'Atrium, vous avez certainement eu l'occasion de m'entendre sans me voir...

¹Marie-Line Chabry est juriste en droit social à la Fédération des Ogec Île-de-France
Discours rédigé par Sylvie Madeleine, assistante de direction à la Fédération des Ogec Île-de-France

| Intercours

50 [La pause ludique]
Sudoku : défiez-vous !

52 [La pause spirituelle]
Prière de Mère Teresa



Entrainement cérébral : saurez-vous résoudre ces grilles de sudoku ?

Règles du jeu

Un sudoku classique contient 9 lignes et 9 colonnes, soit 81 cases au total. Le but du jeu est de remplir ces cases avec des chiffres allant de 1 à 9 en veillant toujours à ce qu'un même chiffre ne figure qu'une seule fois par colonne, une seule fois par ligne et une seule fois par carré de 9 cases. Une vingtaine de chiffres sont placés, il vous reste à trouver les autres. Trois grilles pour trois niveaux de difficulté : facile, confirmé et expert.

6	1			2	5	3		4
	2		9	3				6
				7		8	2	
7		3		4	8	6	1	
	4	5	6	9		7		3
	8	1		6				
4				1	7		9	
3		2	5	8			6	1

3			5	8				
		8		4		3	9	
1			3		9		5	8
6							7	1
	9	7	4		1	5	3	
5	2							6
7	1		9		2			5
	8	5		1		7		
				5	8			9

		7	6			4		3
	3	4		8			5	
9				3				
	4	5		9				8
2								1
1				7		5	2	
				4				2
	6			5		8	1	
4		8			6	3		

Saviez-vous que nous accompagnons vos salariés contre la récurrence du cancer ?

Pour lutter contre la récurrence après le traitement, le programme de prévention “Branchez-vous santé” propose d’accompagner vos salariés avec un parcours individualisé à base d’interventions non médicamenteuses (#INM).

Pour plus d’informations, rendez-vous sur le site www.ag2rlamondiale.fr/conventions-collectives-nationales/prevention



**branchez-vous
santé**



AG2R LA MONDIALE



Les gouttes d'Amour Une prière de Mère Teresa

Ne vous imaginez pas que l'Amour, pour être vrai, doit être extraordinaire. Ce dont on a besoin, c'est de continuer à aimer. Comment une lampe brille-t-elle, si ce n'est pas par l'apport continu de petites gouttes d'huile ? Qu'il n'y ait plus de gouttes d'huile, il n'y aura plus de lumière, Et l'époux dira : "je ne te connais pas." Mes amis, que sont ces gouttes d'huile dans nos lampes ?

Elles sont les petites choses de la vie de tous les jours : la joie, la générosité, les petites paroles de bonté, l'humilité et la patience, simplement aussi une pensée pour les autres. Notre manière de faire silence, d'écouter, de regarder, de pardonner, de parler et d'agir. Voilà les véritables gouttes d'Amour qui font brûler toute une vie d'une vive flamme. Ne cherchez donc pas l'Amour au loin ; Il n'est pas que là-bas, il est en vous. Entretenez bien la lampe et vous le verrez.

- Mère Teresa